



LES AMANDES BIO EN OCCITANIE

2025 - 2026

QUELQUES CHIFFRES

- La production mondiale d'amandes est largement dominée par les **États-Unis**, et plus particulièrement la **Californie**, qui assure près de **1,17 million de tonnes par an**, soit **plus de 55% du volume mondial**. En Europe, **l'Espagne** occupe la première place avec environ **60 000 tonnes**, suivie par l'Italie et la Grèce.
- En **France**, la production totale d'amandes (toutes filières confondues) atteint environ **2 000 tonnes** en 2025, pour **2 836 hectares de vergers**. La filière biologique reste toutefois émergente : les importantes plantations réalisées depuis 2024 ne sont pas encore entrées en production. Les principaux bassins de production sont situés dans les **Pyrénées-Orientales**, **l'Aude**, les **Bouches-du-Rhône**, le **Vaucluse** et les **Alpes-de-Haute-Provence**.
- Le **marché français de l'amande biologique** reste très dépendant des importations : en 2021, on estimait les **besoins en amandons bio à environ 1 000 tonnes**, soit à peine 2,4 % des importations totales de fruits à coque. Le marché bio est animé par plusieurs entreprises majeures telles que Accent Bio, La Mandorle, Senfas, Perlamandes et Jean Hervé, mais d'autres circuits de distribution spécialisés en bio (magasins, transformateurs, ventes en frais) complètent cette offre.
- Depuis 2024, la région **Occitanie** a dépassé la région PACA en termes de surfaces consacrées à l'amandier biologique. Entre 2020 et 2025, les surfaces en **AB ou en conversion ont doublé**, passant de **348 ha à 742 ha**. L'Occitanie représente désormais **46% de la production française d'amandes**, ce qui en fait un territoire stratégique pour le développement de la filière, notamment en agriculture biologique. En 2025, la région compte **742 hectares de vergers bio**, répartis sur **281 exploitations**.



Diversifier son exploitation par l'amandier



Culture méditerranéenne aux besoins modérés en eau, en intrants, et tolérance à différents types de sols.

Mécanisation possible de la récolte (réduction de la main d'œuvre)

Produits transformés à forte valeur ajoutée (gamme diversifiée)

Potentiel de débouchés intéressant en circuit court (vente directe)

Contraintes agronomiques (sensibilité au gel, pilotage de l'irrigation, etc.)

Justifier d'un minimum de surface pour la mécanisation de la récolte (5 à 10 ha)

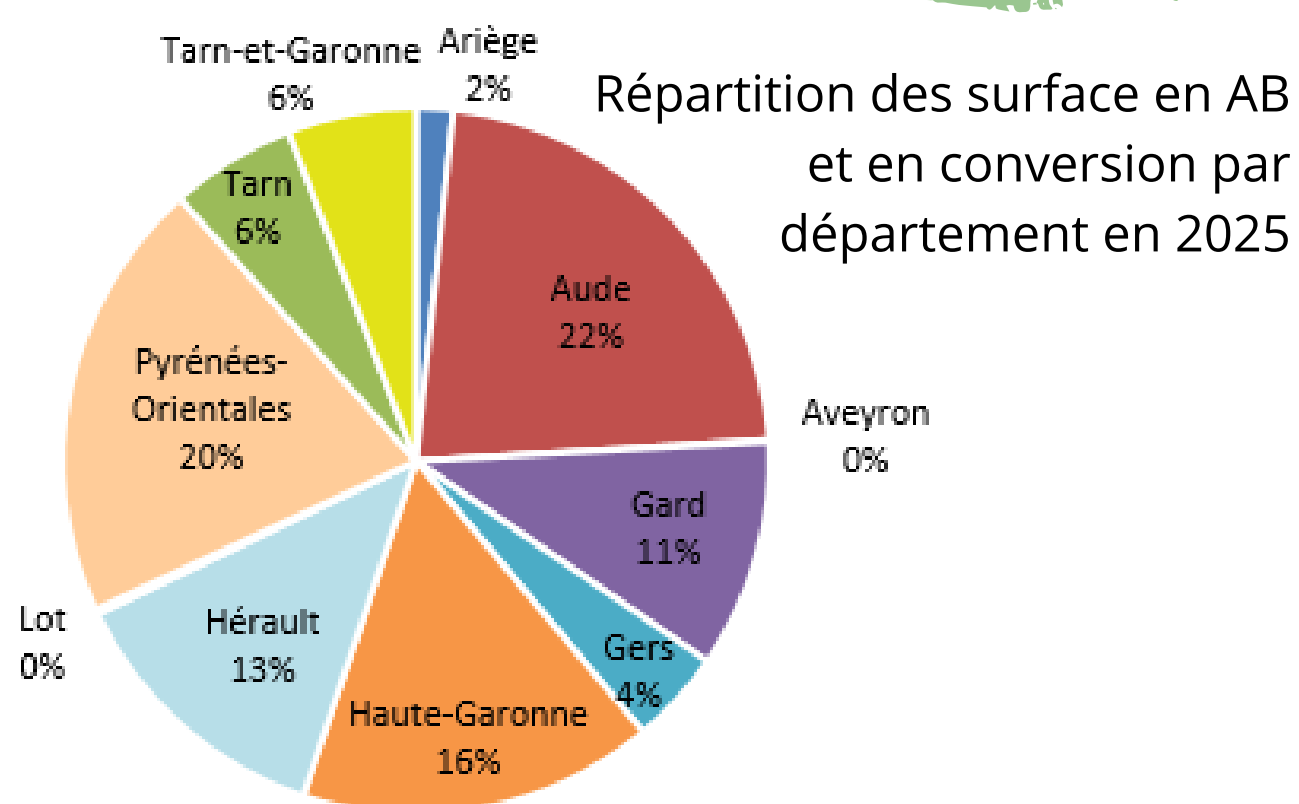
Investissement supplémentaire pour le post-récolte (égouveuse, matériel de cassage, séchage et maintien de la qualité si conservation)

Manque de structuration de filière



Bien que la culture de l'amandier consomme moins d'eau que d'autres espèces fruitières, l'irrigation reste un facteur clé de rentabilité. Ainsi, planter un verger sans irrigation n'est pas recommandé.

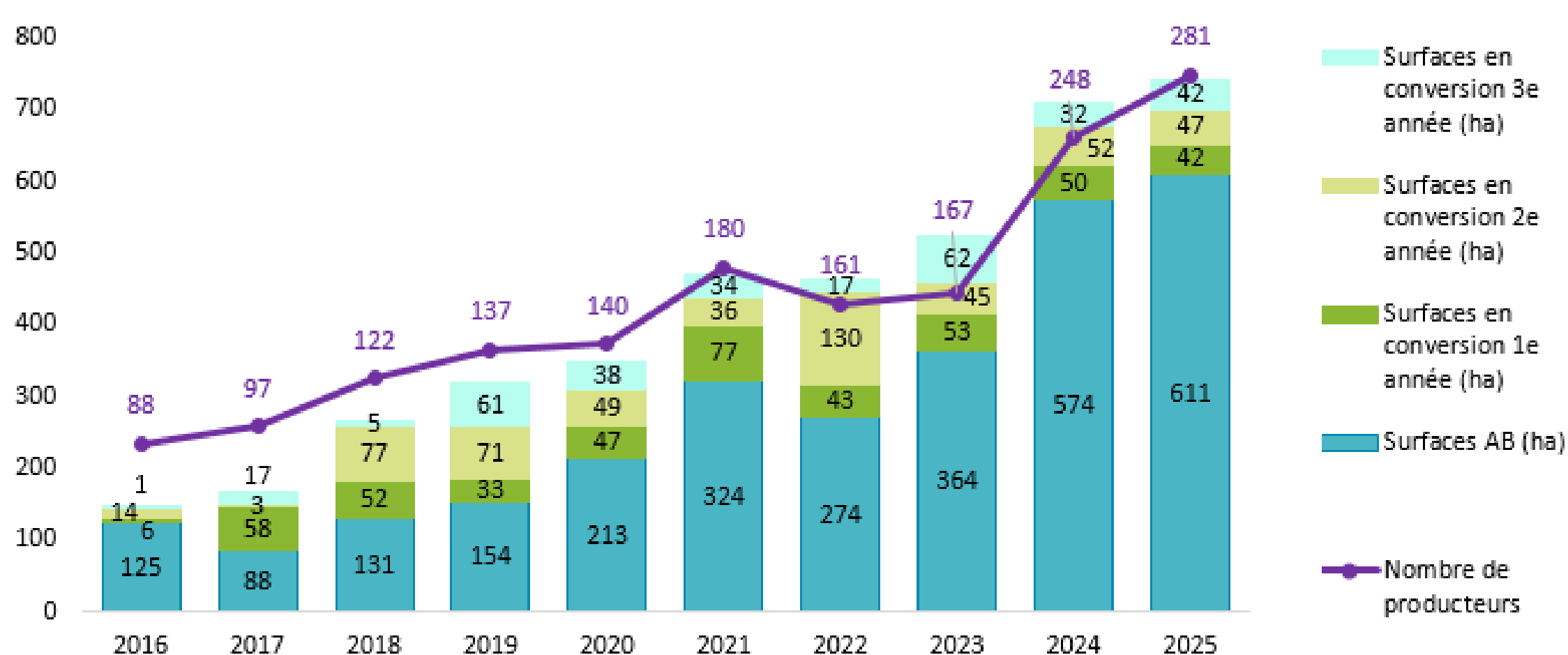
EVOLUTION DES SURFACES ET DE LA PRODUCTION



Source : Agence Bio - OC 2026



Evolution des surfaces et du nombre de producteurs en Occitanie



Source : Agence Bio - OC 2026

DONNEES ECONOMIQUES

Prix de vente moyen :

- 5 à 6 €/kg avec coques prix grossistes MIN Occitanie
- 10 à 11 €/kg d'amandons (Amande d'importation à 5 à 6 €/kg)
- 7 à 9 €/kg de coque en vente directe
- 19 à plus de 30 €/kg d'amandons en vente directe (selon conditionnement)



Coût de la plantation : 10 000 € HT/ha (dont 2000 € pour la préparation du terrain)



Coût de 4 années d'entretien : de 3 000 à 4 500 €/ha/an, selon les pratiques culturales (taille, irrigation, traitements biologiques).



Production à partir de la 4^{ème} à 5^{ème} année, avec amortissement des investissements à partir de la 6^{ème} année ou 7^{ème} année

Demande française axée sur les **circuits courts** et les **transformateurs** valorisant une production locale de qualité

Consommation nationale de **2 500 à 3 000 tonnes** d'amandons par an en AB

La filière bio repose donc largement sur des **importations**, la production locale étant limitée.

DONNEES TECHNIQUES

EXIGENCES PÉDO-CLIMATIQUES

En période végétative, **l'amandier est très sensible au gel**. Ce paramètre est le principal facteur limitant de la production d'amande (dispositif de lutte antigel recommandé). Son besoin en ensoleillement est important.

L'amandier est également très **sensible à l'asphyxie racinaire** (préférer les sols drainants).

CHOIX VARIETALE ET PORTE GREFFE

Le choix de la variété repose sur **différents critères agronomiques et de production** (dureté de la coque, type de port, variété autofertile ou non, rendement au cassage, sensibilité à certains bioagresseurs). Il doit également s'adapter à l'orientation du marché. Généralement, le verger s'appuie sur un assortiment variétal limité, avec 2 autofertiles, Lauranne et Mandaline (attention : sensible à la guêpe de l'amandier), et 2 autostériles Ferragnes et Ferraduel.

Le porte-greffe joue un rôle clé dans l'adaptation au milieu : il influence la vigueur de l'arbre, sa tolérance à la sécheresse, à l'humidité, au calcaire actif et conditionne la réussite de l'implantation. Il doit être adapté impérativement au type de sol et à la possibilité d'irrigation. Le **GF 677 est le plus polyvalent**, mais d'autres porte-greffes peuvent être plus adaptés selon les contraintes spécifiques du sol et la disponibilité en eau

MALADIES ET RAVAGEURS

L'amandier est vulnérable à deux maladies fongiques principales , **la moniliose et le fusicoccum**, ainsi qu'à d'autres maladies secondaires comme la rouille et le coryneum. Le choix des variétés résistantes doit être guidé par les facteurs de pression (climat, gestion de la culture, exposition de la parcelle) et par des **pratiques culturales adaptées** (taille, exposition et ventilation de la parcelle).

En ce qui concerne les ravageurs, l'amandier est principalement attaqué par **la guêpe de l'amandier** (*Eurytoma amygdali*) et **le faux tigre** (*Monosteira unicastata*). Dans les jeunes vergers, les cicadelles et les pucerons peuvent également poser problème.



Chancre à fusicoccum



Attaque de faux tigre



Guêpe de l'amandier

IRRIGATION : UN FACTEUR CLÉ, SURTOUT EN BIO

En agriculture biologique, une irrigation **modérée mais régulière** est essentielle pour stabiliser les rendements. Les besoins sont **plus marqués entre avril et juin**, durant la croissance de l’amandon, puis restent modérés jusqu’à la récolte.

Les apports moyens varient de **230 à 350 mm/ha/an**, selon le sol et la demande climatique.

L’aspersion est à éviter (risque de maladies fongiques).

Systèmes recommandés : **goutte-à-goutte double ligne** ou **micro-aspersion**. L’usage de **sondes tensiométriques** est conseillé pour ajuster les apports au plus juste.



- [Guide de l’amande bio en Occitanie 2017](#)
- [Guide Sud Amande](#)
- [Sud Arbo 2025 \(guide phytosanitaire régional\)](#)
- [Guide PACA de 2017](#)
- Les stratégies de lutte en AB : article Mag de la bio n°27.

PROFESSIONNELS AUTOUR DE LA FILIÈRE

Plusieurs pépinières spécialisées, en France comme en Espagne, proposent des plants d’amandier. Il est recommandé de s’adresser à des pépinières professionnelles et, si possible, de vérifier la qualité des plants sur place. Un passeport phytosanitaire valide doit obligatoirement accompagner chaque lot.

Selon le règlement européen de l’agriculture biologique, les plants de vigne et d’arbres fruitiers bénéficient d’une Autorisation Générale jusqu’au 10 janvier 2026. Cela signifie qu’aucune dérogation individuelle n’est requise pour l’utilisation de matériel non biologique pour ces cultures.

En revanche, il reste obligatoire d’enregistrer la quantité de matériel de reproduction végétal (MRV) non bio utilisé sur la plateforme officielle : www.semences-plants-biologiques.org

Nom	Commune	Site web
Pépinière Toulemonde	Tarascon (13)	https://www.toulemonde.fr/especes/aman-des/
Pépinière du Bosc	Saint-Privat (34)	https://www.pepinieredubosc.fr/
Pépinière Veauvy	Crest (26)	https://www.pepinieres-veauvy.fr/
Pépinière de Haute-Provence	La Brillane (04)	https://www.pep-hprovence.com/
Pépinière LAFOND	Valréas (84)	
CRISARA	Almeria (Espagne)	https://crisara.com/
Vivers VILADEGUT	Soses (Espagne)	viversviladegut.com

LE POST-RECOLTE

Une fois récoltées, les amandes doivent passer par plusieurs étapes : **écalage**, **séchage**, puis **cassage** pour obtenir les amandons (amandes décortiquées).

Le **cassage** demande un matériel spécifique, souvent coûteux pour un producteur seul. Il est donc fréquent de recourir à des **prestataires spécialisés (casseries)** proposant ce service à façon.

Casserie Coques et Saveurs

Limoux (11)

<https://coquesetsaveurs.fr/>

L'amandon du soleil

Rivesaltes (66)

<https://amandon-du-soleil.fr/>

Good amandes

Bedarrides (84)

<https://www.good-amande.fr/>



Pour s'informer sur l'amande bio en Occitanie, il existe un réseau des techniciens : CivamBio66, BIOCIAM 11, CA66, CA11, CA34

Etudes et actions menées sur la filière en Occitanie :



- Projet LEVEAB (2021/2024) Lever les verrous à la culture de l'amandier en Agriculture Biologique
- GIEE "Initiative bio amande" (2018 - 2023)
- GIEE Amande bio d'Occitanie (2024 - 2027)



Références bibliographiques :

- Agreste. (2023). Les grandes cultures et cultures pérennes – Données nationales 2022–2023. Ministère de l'Agriculture – Agreste. Disponible sur : <https://agreste.agriculture.gouv.fr>
- FranceAgriMer. (2022). Observatoire de la production et du marché des fruits à coque – Dossier amande. FranceAgriMer. Disponible sur : <https://www.franceagrimer.fr>
- Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales. (2023). L'amandier en agriculture biologique – Guide technique Occitanie. Chambre régionale d'Agriculture Occitanie.
- Bio Occitanie. (2023). L'amande bio en Occitanie – État des lieux, débouchés et accompagnement technique. Bio Occitanie. Disponible sur : <https://www.bio-occitanie.org>
- INRAE. (2022). Filière amandier française : potentialités et contraintes. INRAE Montpellier – UMR AGAP Institut.
- Kulker, M. (2024). Fiche technique "Culture d'amandiers" – Rendements, itinéraires culturaux et marchés bio. Plateforme technique SudExpé / Terr'eau Bio.
- CTIFL. (2022). Itinéraires techniques et éléments de rentabilité des productions de fruits à coque. Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes.
- FNAB. (2023). Informations réglementaires sur le matériel de reproduction végétal en AB. Fédération Nationale d'Agriculture Biologique.
- Plateforme semences-biologiques.org. (2024). Règlementation européenne sur l'utilisation des plants en agriculture biologique. Disponible sur : <https://www.semences-plants-biologiques.org>

Contact : Cédric Portal - Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie
cedric.portal@occitanie.chambagri.fr

Anaïs Bascoul - Civam Bio 66 - anais.bascoul@bio66.com

Fiche rédigée par les structures suivantes :

